

RCS : DAX Code greffe : 4001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DAX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00394 Numéro SIREN : 839 770 823 Nom ou dénomination : TM INVESTS
--

Ce dépôt a été enregistré le 15/09/2022 sous le numéro de dépôt 4417

BILAN ACTIF

Certifié conforme

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12		Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles					
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	548 142		548 142	579 143	-31 001 -5.35
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
Total II		548 142		548 142	579 143	-31 001 -5.35
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises	236 987		236 987	149 038	87 949 59.01
	Avances et acomptes versés sur commandes	32 813		32 813		32 813
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	79 662	33 178	46 484		46 484
	Autres créances	34 254		34 254	10 380	23 875 230.02
	Capital souscrit - appelé, non versé					
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	110 310		110 310	297 291	-186 981 -62.89
	Charges constatées d'avance (3)					
	Total III	494 027	33 178	460 849	456 709	4 140 0.91
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 042 169	33 178	1 008 991	1 035 852	-26 861 -2.59

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	350 000	350 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	35 000	10 862	24 138	222.24
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	21 550		21 550	
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-21 333	45 688	-67 021	-146.69
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	2 196	1 067	1 129	105.81
	Total I	387 413	407 617	-20 204	-4.96
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
DETTE (I)	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
Comptes de Régularisation	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	160 638	192 498	-31 861	-16.55
	Concours bancaires courants	1 516		1 516	
	Emprunts et dettes financières diverses	2 159	626	1 532	244.55
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 868	8 692	59 176	680.81
	Dettes fiscales et sociales	24 842	344	24 498	NS
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	364 556	426 075	-61 519	-14.44
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	621 578	628 235	-6 658	-1.06
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 008 991	1 035 852	-26 861	-2.59

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

493 029

467 598

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (I)							
Ventes de marchandises	150 396		150 396			150 396	
Production vendue de biens							
Production vendue de services	33 750		33 750			33 750	
Chiffre d'affaires NET	184 146		184 146			184 146	
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			184 146			184 146	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			240 487	149 038		91 449	61.36
Variation de stock (marchandises)			-87 949	-149 038		61 089	40.99
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			72 647	4 101		68 546	NS
Impôts, taxes et versements assimilés			693	685		8	1.17
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			23 229			23 229	
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			249 107	4 786		244 321	NS
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-64 961	-4 786		-60 175	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	104 777		51 000		53 777	105.45
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	104 777		51 000		53 777	105.45
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 248		2 040		-793	-38.84
Différences négatives de change	16 752				16 752	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	18 000		2 040		15 960	782.23
2. Résultat financier (V-VI)	86 777		48 960		37 817	77.24
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	21 816		44 174		-22 358	-50.61
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			2 581		-2 581	-100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			2 581		-2 581	-100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1				1	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	31 001				31 001	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 129		1 067		62	5.81
Total VIII	32 131		1 067		31 064	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-32 131		1 514		-33 645	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	11 018				11 018	
Total des produits (I+III+V+VII)	288 923		53 581		235 342	439.23
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	310 256		7 893		302 363	NS
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-21 333		45 688		-67 021	-146.69

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	8
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	8

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 008 990.72 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 184 145.74 Euros et dégageant un déficit de -21 332.59 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

I) Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

a) Immobilisations corporelles

En ce qui concerne les immobilisations, aucune n'a été identifiée comme décomposable.

Aussi, il a été procédé pour chaque immobilisation à un examen des durées de vie économique par rapport aux durées d'usage fiscal retenues jusque là comme base d'amortissement.

Cet examen n'a pas conduit à modifier les durées d'amortissement pratiquées.

b) Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourants à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

c) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

d) Provisions

-

CHANGEMENT DE METHODES

-

DEROGATIONS

-

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

- La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement majeur. Les comptes arrêtés au 31/12/2021 tiennent compte de cet événement et de ces conséquences.

L'entreprise a mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les mesures de soutien aux entreprises développées par le gouvernement pour faire face à la crise

Eu égard à ces mesures, à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause ».

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	579 143		
TOTAL	579 143		
TOTAL GENERAL	579 143		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		31 001	548 142	548 142
TOTAL		31 001	548 142	548 142
TOTAL GENERAL		31 001	548 142	548 142

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Emballages récupérables et divers	1 067	1 129		2 196
TOTAL	1 067	1 129		2 196
TOTAL GENERAL	1 067	1 129		2 196

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Emballages récupérables et divers	1 129				
TOTAL	1 129				
TOTAL GENERAL	1 129				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	39 162	39 162	
Autres créances clients	40 500	40 500	
Taxe sur la valeur ajoutée	23 983	23 983	
Groupe et associés	272	272	
Débiteurs divers	10 000	10 000	
TOTAL	113 917	113 917	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 516	1 516		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	160 638	32 089	126 178	2 370
Emprunts et dettes financières divers	102	102		
Fournisseurs et comptes rattachés	67 868	67 868		
Impôts sur les bénéfices	11 018	11 018		
Taxe sur la valeur ajoutée	13 824	13 824		
Groupe et associés	2 057	2 057		
Autres dettes	364 556	364 556		
TOTAL	621 578	493 029	126 178	2 370
Emprunts remboursés en cours d'exercice	31 861			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
350000 PARTS x 1€	1.0000	350 000			350 000

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : BNP PARIBAS
Montant restant dû en capital : 160 638

TM INVESTS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 350 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 4 Boulevard Carnot
40100 DAX
839 770 823 RCS DAX

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le trente juin,
A onze heures,

La Société TM INVESTS, Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 350 000 euros, dont le siège social est sis 1499 avenue de l'Océan, 40990 MEES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DAX sous le n° 839 770 823, représentée par Monsieur Thomas MEDINA en qualité de Président, a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal.

La SARL SODECAL AUDIT, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée, est absente excusée.

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Thomas MEDINA, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux Comptes.

L'associée unique a pris connaissance du rapport général du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice écoulé.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021 et quitus à la Présidente,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2021, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard des articles 39-4 et 39-5 du Code général des impôts.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de 21 332,59 euros en totalité au compte Autres Réserves.

41

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, associé unique approuve la convention réglementée mentionnée dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associée unique.

Monsieur Thomas MEDINA

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

TM INVESTS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 350 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 4 Boulevard Carnot
40100 DAX
839 770 823 RCS DAX

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTION DE RESULTAT
PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2022

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de 21 332,59 euros en totalité au compte Autres Réserves.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Présidente

Certifié conforme





conseil • expertise comptable • audit

▪ **Commissaires aux comptes**

Anne Laure Destruel

Thierry Marty

Christophe Carles

Jérôme Cathala

Thierry Eychenne

Pascal Fouque

Sylvie Maguelonne

Sébastien Roch

TM INVESTS

Société par actions simplifiée au capital de 350 000 €

4, Boulevard Carnot

40100 DAX

RCS : DAX 839 770 823

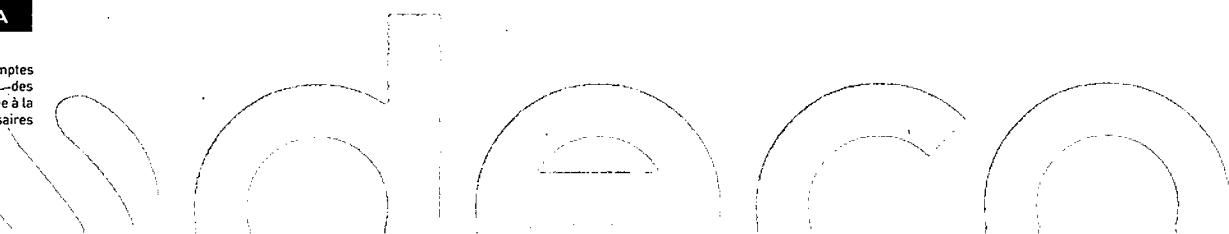
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

05 63 03 86 65
audit@sodecal.fr

449, Avenue du Danemark
Albasud - BP 364
82000 Montauban

MEMBRE INDÉPENDANT
A U D E C I A

Société de commissaires aux comptes
inscrite sur la liste nationale des
commissaires aux comptes, rattachée à la
Compagnie Régionale des Commissaires
aux comptes de Toulouse
SAS au capital de 7 638 €
RCS Montauban 314 684 481



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

A l'assemblée générale de la société TM INVESTS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TM INVESTS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

- Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment en ce qui concerne la valorisation des titres de participation ;
- Nos travaux ont également consisté à valider les écritures comptables relatives à l'opération de transmission universelle de patrimoine avec la société LAPEGUE HABITAT COTE BASQUE, ainsi qu'à nous assurer de la concordance de ces opérations avec les documents juridiques établis.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux à l'Associé unique.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur des éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de son incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montauban, le 14 juin 2022

SODECAL AUDIT



Anne-Laure DESTRUDEL
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	548 142		548 142	579 143	-31 001	-5.35
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	548 142		548 142	579 143	-31 001	-5.35
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	236 987		236 987	149 038	87 949	59.01
	Avances et acomptes versés sur commandes	32 813		32 813		32 813	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	79 662	33 178	46 484		46 484	
	Autres créances	34 254		34 254	10 380	23 875	230.02
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	110 310		110 310	297 291	-186 981	-62.89
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	494 027	33 178	460 849	456 709	4 140	0.91
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 042 169	33 178	1 008 991	1 035 852	-26 861	-2.59

SODECAL AUDIT

Commissaires aux comptes

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an,

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	350 000	350 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	35 000	10 862	24 138	222.24
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	21 550		21 550	
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-21 333	45 688	-67 021	-146.69
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	2 196	1 067	1 129	105.81
	Total I	387 413	407 617	-20 204	-4.96
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
DETTE (1)	Total II				
Comptes de Régularisation	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	160 638	192 498	-31 861	-16.55
	Concours bancaires courants	1 516		1 516	
Comptes de Régularisation	Emprunts et dettes financières diverses	2 159	626	1 532	244.55
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 868	8 692	59 176	680.81
	Dettes fiscales et sociales	24 842	344	24 498	NS
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	364 556	426 075	-61 519	-14.44
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	621 578	628 235	-6 658	-1.06
Comptes de Régularisation	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 008 991	1 035 852	-26 861	-2.59

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

493 029

467 598

SODECAL AUDIT

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	150 396		150 396			150 396	
Production vendue de biens							
Production vendue de services	33 750		33 750			33 750	
Chiffre d'affaires NET	184 146		184 146			184 146	
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			184 146			184 146	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			240 487	149 038		91 449	61.36
Variation de stock (marchandises)			-87 949	-149 038		61 089	40.99
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			72 647	4 101		68 546	NS
Impôts, taxes et versements assimilés			693	685		8	1.17
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			23 229			23 229	
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			249 107	4 786		244 321	NS
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-64 961	-4 786		-60 175	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

SODECAL AUDIT

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Commissaires aux comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	104 777		51 000		53 777	105.45
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	104 777		51 000		53 777	105.45
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 248		2 040		-793	-38.84
Différences négatives de change	16 752				16 752	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	18 000		2 040		15 960	782.23
2. Résultat financier (V-VI)	86 777		48 960		37 817	77.24
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	21 816		44 174		-22 358	-50.61
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			2 581		-2 581	-100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			2 581		-2 581	-100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1				1	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	31 001				31 001	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 129		1 067		62	5.81
Total VIII	32 131		1 067		31 064	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-32 131		1 514		-33 645	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	11 018				11 018	
Total des produits (I+III+V+VII)	288 923		53 581		235 342	439.23
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	310 256		7 893		302 363	NS
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-21 333		45 688		-67 021	-146.69

SODECAL AUDIT

Commissaires aux comptes

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

SAS TM INVESTS

4 BD CARNOT

40100 DAX

ANNEXE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

SODECAL AUDIT
Commissaires aux comptes

CBLEC AUDIT ET CONSEILS
2 RUE DES FRENES
CS 90012
40101 DAX CEDEX
05 58 56 56 00

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	8
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	9
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	9

SODECAL AUDIT

Commissaires aux comptes

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 008 990.72 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 184 145.74 Euros et dégagant un déficit de -21 332.59 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

I) Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

a) Immobilisations corporelles

En ce qui concerne les immobilisations, aucune n'a été identifiée comme décomposable.

Aussi, il a été procédé pour chaque immobilisation à un examen des durées de vie économique par rapport aux durées d'usage fiscal retenues jusque là comme base d'amortissement.

Cet examen n'a pas conduit à modifier les durées d'amortissement pratiquées.

b) Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

SODECAL AUDIT

Commissaires aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourants à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

c) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

d) Provisions

-

CHANGEMENT DE METHODES

-

DEROGATIONS

-

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

- La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement majeur. Les comptes arrêtés au 31/12/2021 tiennent compte de cet événement et de ces conséquences.

L'entreprise a mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les mesures de soutien aux entreprises développées par le gouvernement pour faire face à la crise

Eu égard à ces mesures, à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause ».

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

SODECAL AUDIT
Commissaires aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	579 143		
TOTAL	579 143		
TOTAL GENERAL	579 143		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		31 001	548 142	548 142
TOTAL		31 001	548 142	548 142
TOTAL GENERAL		31 001	548 142	548 142

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Emballages récupérables et divers	1 067	1 129		2 196
TOTAL	1 067	1 129		2 196
TOTAL GENERAL	1 067	1 129		2 196

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Emballages récupérables et divers	1 129				
TOTAL	1 129				
TOTAL GENERAL	1 129				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	39 162	39 162	
Autres créances clients	40 500	40 500	
Taxe sur la valeur ajoutée	23 983	23 983	
Groupe et associés	272	272	
Débiteurs divers	10 000	10 000	
TOTAL	113 917	113 917	

SODECAL AUDIT
Commissaires aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 516	1 516		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	160 638	32 089	126 178	2 370
Emprunts et dettes financières divers	102	102		
Fournisseurs et comptes rattachés	67 868	67 868		
Impôts sur les bénéfices	11 018	11 018		
Taxe sur la valeur ajoutée	13 824	13 824		
Groupe et associés	2 057	2 057		
Autres dettes	364 556	364 556		
TOTAL	621 578	493 029	126 178	2 370
Emprunts remboursés en cours d'exercice	31 861			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
350000 PARTS x 1€	1.0000	350 000			350 000

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : BNP PARIBAS
Montant restant dû en capital : 160 638

SODECAL AUDIT

Commissaires aux comptes



conseil • expertise comptable • audit

Commissaires aux comptes

Anne Laure Destruel

Thierry Marty

Christophe Carles

Jérôme Cathala

Thierry Eychenne

Pascal Fouque

Sylvie Maguelonne

Sébastien Roch

TM INVESTS

Société par actions simplifiée au capital de 350 000 euros

4, Boulevard Carnot

40100 DAX

RCS : DAX 839 770 823

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

05 63 03 86 65

audit@sodecal.fr

449, Avenue du Danemark

Albasud - BP 364

82000 Montauban

MEMBRE INDÉPENDANT

A U D E C I A

Société de commissaires aux comptes
inscrite sur la liste nationale des
commissaires aux comptes, rattachée à la
Compagnie Régionale des Commissaires
aux comptes de Toulouse
SAS au capital de 7 638 €
RCS Montauban 314 684 481

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

A l'Associé unique de la société TM INVESTS,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.227-10 du code de commerce.

Fait à Montauban, le 14 juin 2022

SODECAL AUDIT



Anne Laure DESTRUDEL
Commissaire aux comptes